

prise qu'ils formèrent contre le fort Louis au Cap de Sable en Acadie. Le sieur de la Tour fils y commandait; le sieur de la Tour père, pris par Kirk en 1628, ainsi qu'on l'a rapporté... et envoyé en Angleterre, où il avait contracté des liaisons contraires à son devoir, avait offert aux Anglais de mettre l'Acadie sous leur puissance. Il repassa l'année suivante, vraisemblablement avec les navires qui avaient formé, sur le Cap Breton, l'entreprise dont on vient de parler; mais il ne put ébranler la fidélité de son fils, et les Anglais ne purent prendre le fort où il commandait.

“ En 1630 et 1631, La Tour fils reçut des secours de France qui le mirent en éclat de ne rien craindre des Anglais, qui continuaient encore d'être à Port-Royal... ”

Et plus loin, on lit: “ Les principaux chefs de ces pays étaient le commandeur de Razilly et sous lui les sieurs de Charnisay et de La Tour. Ces derniers, à la mort du commandeur de Razilly, partagèrent le commandement; le sieur de La Tour eut le gouvernement de l'Acadie, et le sieur de Charnisay celui de la côte des Etchemins.

“ La division ne tarda pas à se mettre entre eux; leur mésintelligence dégénéra en guerre ouverte. Le sieur de La Tour fut accusé d'avoir tiré du secours des Religionnaires étrangers. Le sieur de Charnisay reçut des ordres de le faire arrêter s'il ne repassait en France, et en même temps le sieur de La Tour fut dépouillé de ses possessions.

“ En conséquence, le sieur de Charnisay obtint, en 1647, des lettres du Roi, où, sous le nom d'Acadie et confins, on confondit son gouvernement et celui du sieur de La Tour, distingués auparavant sous le nom des Etchemins et l'autre sous celui d'Acadie.

“ Le sieur de Charnisay fit plus, car il profita de cette circonstance pour se faire concéder, par les mêmes lettres, le